L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 18 OCTOBRE 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1881
—Température—Dans terre, vents du sud, beau même et température admirables.

Température du 17 octobre 1881.

Détermination de G. Dufilho, Opticien.

Heures du matin.	Fahrenheit	Centigrade
6	72	22
7	73	23
8	73	23
9	74	23
10	76	24
11	78	25
12 M.	79	26
1 P. M.	80	26
2	80	26
3	80	26
4	80	26
5	80	26
6	79	26
7	78	25
8	77	25
9	76	24
10	75	23
11	74	23
12 Minuit.	73	22

Lundi, 17 octobre, 2 h. 00 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	77	Louisville, Ky.	62
Atlanta, Géo.	73	Memphis, Tenn.	64
Austin, Tex.	67	Mobile, Ala.	86
Bâton Rouge, La.	84	Montgomery, Ala.	84
Chattanooga, Tenn	70	Nashville, Tenn.	64
Charleston, S. C.	73	New Orleans, La.	84
Cincinnati, Ohio.	58	Norfolk, Va.	68
Columbus, Géo.	81	Pittsburgh, Pa.	62
Columbus, Miss.	86	Shreveport, La.	86
Corsicana, Texas	66	Savannah, Géo.	77
Dallas, Texas	67	Vicksburg, Miss.	84
Galveston, Texas	81	Wilmington, N. C.	68
Indianola, Texas	81	Washington, D. C.	68
Jackson, Miss.	84	Wheeling, W. Va.	58
Key West, Fla.	87	St-Paul, Minn.	54
Little Rock, Ark.	64	Duluth, Minn.	48
Leavenworth, Kan	54	Yankton, D. T.	46

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus bassses).

Augusta		Nashville, Tenn	6.00
Bâton Rouge	19.08	New Orleans	12.06
Cincinnati, O.	12.00	Pittsburgh, Pa.	5.00
Chattanooga, T.	16.04	Pittsburgh, Pa.	4.02
Cairo, Illinois	17.00	Shreveport, La.	10.05
Columbus, Miss.	12.03	Vicksburg, Miss	20.03
Evansville, Ind.	7.06	St-Paul, Minn.	13.11
Florence, Ala.	8.00	St-Louis, Mo.	17.06
Louisville, Ky.	2.06	Vicksburg, Miss	18.06
Memphis, Tenn.	12.10	Yankton	2.00

Les hauteurs du niveau des eaux sont prises de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Insérés aux bureaux de santé dans les 48 heures

Mariages.

Paul Hildebrand à Mlle Marie Windels.
Victor Morvin à Mlle Louise Roy.
Victor Clément à Mlle Marie Dubosc.

Naissances.

Mme J H Dufour, une fille, 19 septembre.
" John Williams, un garçon, 9 octobre.
" J Loach, un garçon, 26 juillet.
" O Miller, un garçon, 11 août.
" Quentin Debarbier, un garçon, 8 octobre.
" Spurlock, une fille, 9 octobre.
" V Bernard, une fille 7 octobre.
Louis Lichet, un garçon, 13 octobre.
John Wimandy, un garçon, 15 sept mbre.
John Drydale, une fille, 26 septembre.
Raymond Lambert, un garçon, 5 octobre.
" G S Hollenbeck, une fille, 28 sept.
" E O Wilmot, une fille, 13 octobre.
" W Hollingsworth, un garçon, 14 sept.
John Bédol, une fille, 6 septembre.
Paul Gaudy, un garçon, 17 octobre.
" O'Connor, une fille, 29 août.
" Mahon, un garçon, 9 octobre.
Joseph Rossain, un garçon, 29 août.

Décès.

Genv. Louis A White, 38 ans, Prytania et Hurricane.
Charles Cornelius Miller, 2 mois, 223 rue Dauphine.
John Hagner, 36 ans, sud Derbigny, près Orléans.
Wm Connell, 1 jour, 333 rue Erato.
Ernest W Grush, 25 ans, Basin et Live-Oak.
Thomas E McNeely, 13 jours, 492 rue Felicity.
George A Cambliss, 59 ans, 583 rue Dauphine.
Ouri J Seaman, 14 ans, rue Orléans, près Port.
Tristan Parodi, 27 ans, Espagne et Gluod.
G H Porter, 69 ans, 291 rue Bourbon.
Joséphine Pierre, 45 ans, rue St-Anne, près Rampart.
Emma J. Hoard, 4 mois, Valette et Rizan.
Patrick Anderson, 43 ans, 326 rue Dauphine.
John Durant, c, 35 ans, 333 rue Conti.
Célestin Alexis, c, 73 ans, Algiers.
Ellen A. Bolch, 41 ans, 74 rue Dumaine.
Mary Anderson, c, 65 ans, Dauphine et Terpsichore.
Alphonse Ménard, 31 ans, rue Locust, près Dalord.
Rosalena Means, c, 64 ans, 264 rue Sixtine.
Jean Tabaca, à peu près 35 ans, du steamer allemand Kronprinz Friedrich Wilhelm.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 90 personnes, dont 13 de la phthisie pulmonaire, 4 de la pneumonie, 4 d'affections du cœur, 3 de la maladie (chronique) de Bright, 3 de la diarrhée, 2 de gastrite, 3 (petits enfants) et 2 (vieillards) de convulsions, 3 (petits enfants) et 2 (vieillards) de variole, 3 (petits enfants) de convulsions, 3 de la fièvre congestive, 3 du trismus nascentium, 3 de la fièvre des marais, 3 de la tabes mesenterica.

Ages.—Au-dessous d'un an, 17; de 1 à 2 ans, 2; de 2 à 5 ans, 7; de 5 à 10 ans, 3; de 10 à 15 ans, 3; de 15 à 20 ans, 4; de 20 à 25 ans, 1; de 25 à 30 ans, 6; de 30 à 40 ans, 14; de 40 à 50 ans, 7; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 6; de 70 à 80 ans, 4; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 1; de 100 et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités.—Français, 5; Allemands, 6; Irlandais, 6; Louisianais, 56; Espagnols, 1; Américains (autres que Louisianais), 15; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 49 personnes du sexe masculin, y compris 8 de couleur; 41 du sexe féminin, y compris 18 de couleur.

Il y a eu 10 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'asile des aliénés, 3 à d'autres institutions publiques.

Les coroners ont délivré 20 certificats de décès.

Il y a eu 9 morts-nés, dont 3 de couleur.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

R J Bacon, nobile; Ernest T G Gemmert, M. N; Jas Dunbar, Baynes; West Adams jr, M. C; H G Cole et épouse, Texas; M Leyrendt, P. V; W W Hand, J D Wood, Miss'pi; Leo Shaf. fer, St Louis; C J Smith, Miss'pi; Miss Ella Smith, Miss'pi; Kyreman, G E May, M D Lyons, Texas; W F Bly, N Y; A J Jones, Texas; Miner Hill, Texas; Miss Fred Perry, Texas; Miss Perry, Jas Brown, Texas; C Young, J Gill, M Mayer, Los; W H Christie et épouse, Delaware; John Gerok, Tex; E S Wood, Los; H W Bond, Mexico.

Ventes immobilières aux bureaux de l'auctionneur des aliénations :

Succession de H M Dowlin à Nicholas Gerbino, un terrain avec bâtisses ayant 29 pieds de face à la rue St-Pierre, entre Chartres et Royale, sur 72 pieds de profondeur.....$1400

Joh : B Olivier au Dr S S Wood, un lien commerin par Dergamois, Broad, Upper line, et Quatrième.....$240

B. ock: Carnes à George Miller, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Louis-ana Avenue, St-George, St-André et Tchoupic, ayant 90 pieds de profondeur.....$50

John E Breaux à Mme Mary A Fenacher, un terrain et bâtisses compris entre les rues Chartres, Royale, Esplanade et Pauz, sur 120 pieds de profondeur.....$1783 70

Simon Hernstein à veuve Barbette Myers, un terrain et bâtisses compris entre les rues St-Charles, Thalie, Carondelet et Melpomène, ayant 20 pieds de face à la rue St-Charles sur 101 pieds rue Thalie.....$4500

Joseph Allstadter à John Berg, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Bourgogne, St-Louis, Conti et Rampart, ayant 35 pieds de face à la rue Bourgogne sur 105 pieds de profondeur.....$1250

Joseph Dufour à Pierre Foich, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Trioux, Hamack, Pauger et Bourgogne, ayant 28 pieds de face à la rue Trioux sur 104 pieds de profondeur...$150

E Estoy au Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Levée, Peters, Mandeville et Marigny, ayant chacun 58 pieds de face à la rue Levée, même fonde à la rue Peters sur 64 pieds de profondeur.....$3250

M. Hambrecht à Michael Birl, Sr., un terrain et bâtisses borné par les rues Marais, Alexander, Orléans et St-Pierre, ayant 300 pieds de face sur chacune des rues Orléans et St-Pierre, sur 114 pieds de profondeur.....$600.

Henry Langhettee à Armand Fresse : 1° Un terrain et bâtisses ayant 59 pieds de face sur le Bayou St-Jean, 177 pieds de face sur la rue Washington, sur 60 pieds de profondeur. 2° Un terrain et bâtisses, ayant 37 pieds de face à la rue Washington, sur 21 pieds et 32 pieds de profondeur.....$600.

Les héritiers de Wm F. Dalabaye à Yve Peter A. Hachleuse, un terrain et bâtisses bornés par les rues Marais, Ursulines, Villeré et le Chemin du Bayou, ayant 35 de face sur la rue des Marais, sur 95 pieds de profondeur.....$1,850.

Succession de H. M. Dowlin à Mme Sarah Farreira, un terrain et bâtisses, bornés par les rues Hôpital, Bourbon, Conseil et Vieille-Levée, ayant 24 pieds de face à la rue Hôpital, sur 48 pieds de profondeur.....$1600.

Joseph Fernandez à M. Abascal, un terrain et bâtisses, bornés par les rues St-Charles, Berlin, Carondelet et Miller, ayant 30 pieds de face sur la rue St-Charles, sur 120 pieds de profondeur sur la rue Berlin.....$500.

A Anglade à Marcus T. Murphy, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Tchoupitoulas, Jersey, Gêne et Taylor et Austerlitz, ayant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.....$900

Alexander Smith à John Gedes, deux terrains avec bâtisses, compris entre les rues Chevedaist, Jackson, Philippe et Boulnard, ayant 35 pieds de face à la rue Carondelet sur 122 pieds de profondeur.....$600

Dardenne, Montegut & Co. au Morgan's Louisiana and Texas Railroad, un terrain et bâtisses, ayant 21 pieds de face sur la Levée, entre Marigny et Mandeville, sur 64 pieds de profondeur.....$1950

A J Dumont à H W Farrow, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Eliza, Alix, Powder, Jefferson et Church, ayant 32 pieds de face à la rue Eliza sur 128 pieds de profondeur.....$50

Veuve L. Borde à G. J. Grubbs, 1. deux terrains avec bâtisses, compris entre les rues Broad, Aubry, Dabadie et Passage Rousseau, un ayant 31 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur ; 2. un terrain avec bâtisses, compris entre les mêmes rues, ayant 31 pieds de face au Passage Rousseau sur 109 pieds de profondeur.....$200 10

Les obsèques du Gouverneur Wiltz.

A prime en arrivant sans faire savoir la mort du président Garfield, qu'il nous a fallu porter le deuil du gouverneur Wiltz, et bien que ce dernier ne soit pas un deuil national, il n'en aura pas été moins pour nous l'occasion d'une démonstration funèbre imposante. Tant de gens avaient connu le gouverneur Wiltz, et il avait su se rendre cher à un si grand nombre d'entre eux, qu'il s'est manifesté simultanément sympathie et regret pendant la maladie d'icelui. Aussi une foule immense y a pris part et tous les honneurs ont été rendus à la mémoire du défunt dans ses dernières demeure, et beaucoup d'autres attendaient silencieusement au coin des rues le passage du cortège. Le Rév. Père Hubert, de la société de Séna, était arrivé en voiture à 8 heures, et en présence de la famille éplorée, il a lu le service funèbre de l'église catholique romaine. Il a fait l'éloge du défunt dans des paroles fort éloquentes et qui paraissaient d'un cœur pénétré.

Après ces cérémonies religieuses, le cortège s'est formé et mis en marche, le char funèbre étant précédé d'une garde d'honneur composée de la batterie C, L. F. A. sous le commandement du premier lieutenant, R. L. Ranlett. Mme Wiltz et les autres membres faisaient partie du cortège, ainsi que les parents et quelques amis intimes du défunt. Mme Wiltz avait recommandé elle-même que ce transfert des restes de son mari de la maison de résidence à la Maison d'Etat se fit le plus simplement possible. En conséquence nombre de ceux qui étaient venus pour faire encore cet pas les chars pour retourner en ville.

La garde qui avait été réservée comme garde d'honneur se composait du premier lieutenant Ranlett, du sergent P. Prigorie, du caporal George Stein, et des soldats membres de la batterie, E. G. Seniat, Thomas Smith, Geo. Cornell, E. Frémeaux, E. C. Durel, F. Latil et L. Camagne. Tout le long du chemin, les pauvants se découvraient devant le convoi et saluaient.

De grands préparatifs avaient été faits à la Maison d'Etat pour la réception des restes du Gouverneur, et ces préparatifs avaient été ordonnés avec le goût le plus parfait. Tout y était en deuil, l'entrée, les escaliers et la salle du Sénat. Les arrangements étaient simples, mais grands et imposants; de sombres rideaux séchaient à moitié chaque porte ou entrée; sur le siège du président la dais était entouré de drapeaux roulés et de crêpes noirs. Au milieu de la salle on voyait le catafalque couvert de velours noir, avec des bordures de franges d'argent, supportant dans son centre le cercueil exposé ainsi à toute la lumière du dôme qui éclairait pleinement les traits pâles du Gouverneur.

Les côtés du cercueil étaient ornés de roses, d'immortelles et d'autres fleurs, mêlées de feuillage et de mousse. Le cercueil était lui-même constellé de fleurs blanches et rouges. Au pied de la caisse métallique apparaissait une grande croix faite en fleurs blanches portant sur sa façade les lettres L. A. W. en bourgeons de pourpre. Cet ornement avait été offert par l'armée du Tennessee.

On retrouvait sur les côtés du cercueil les lettres initiales du défunt, données avec des immortelles. La façade du catafalque représentait le même dessin en fleurs blanches. On voyait encore là beaucoup d'autres offrandes provenant du domaine de Flore. En tête du cercueil on voyait une tourterelle perchée sur une croix de fleurs blanches. De chaque côté de la croix, des couronnes de fleurs portaient cette inscription : "At rest."

Sur les deux flancs de la salle se tenaient deux membres de l'artillerie de campagne de la Louisiane, batterie C. Sergt E. Durrive commandant le détachement. Deux membres de l'état-major du gouverneur, les colonels Ducros et Larendon occupaient le devant de la plateforme. Les autres officiers et autres membres de l'état-major, étaient le général Wm M. McCaleb, les cols J. B. Vinet, Shute, Générelly, McCaleb, Brune, Sammers, Menendy et le major Wood.

Tous ces arrangements avaient été scrupuleusement combinés, et cette salle du sénat, bien que décorée de choses lugubres, mais groupées avec art, présentait sous l'éclairage si brillant de cette soirée de verre dans une journée des plus sereines et des plus limpides que nous ayons jamais vues, un spectacle extraordinaire.

Aussitôt que les portes ont été ouvertes, les visiteurs ont commencé à arriver. Ils entraient par la porte donnant sur la rue St-Louis et sortaient par la porte donnant sur la rue Royale. Cette précaution rendait toute confusion presque impossible.

A deux heures et demie des orphelins et orphelines, conduits par les sœurs de plusieurs asiles, sont entrées dans la salle et ont récité des prières autour du cercueil, et à 3 heures l'archevêque Parché s'est présenté avec les membres de son clergé pour dire l'office des morts. Il a ajouté quelques paroles pour faire l'éloge du gouverneur Wiltz qui est mort en bon chrétien et en bon fils de l'église.

A cette cette cérémonie, qui a duré peu de temps, le cercueil a été transporté sur le char funèbre et à trois heures et demie, la procession s'est mise en marche.

Elle a parcouru la rue Royale, la rue du Canal, la rue du Camp, la rue Julie, la rue St-Charles, la rue du Canal, la rue des Remparts, la rue Conti, jusqu'au cimetière St-Louis No 2 où les restes du gouverneur ont été déposés dans le tombeau de la famille.

En avant de la colonne marchait un détachement d'officiers de police sous le commandement du capitaine Tom O'Neil, puis venaient le Maj-général W. J. Behan et son état-major composé des lieutenants colonels A. W. Hyatt, Louis Prados et G. A. Williams.

La colonne était dans l'ordre suivant :

Seconde brigade — Brigadier-général John Glynn Jos et son état-major composé des majors L. J. Fréneaux, Henri Dumaire et E. C. Fenner, et du lieutenant Farrel. Larue, de la Batterie C, de l'Artillerie légère de la Louisiane.

Artillerie d'Orléans, lieutenant-colonel P O Peyroux, commandant, et son état-major composé du capitaine A Sauboin, qui agissait comme major, les lieutenants E S Abramovitch, A Beilly-Bissehard et E Pauhoux.

La batterie A était commandée par le lieutenant Thos J Cleary, la batterie B par le capitaine Geo Schaeffle, la batterie C par le lieutenant E E Boehler, la batterie F par le lieutenant Louis Donaldson.

Les Gardes Allemands, capt Geo Miller, les Francs-Tireurs, capt Chas Dumontes, les Canadiens d'Orléans, capt Linde et quelques officiers des Gardes Lafayette commandaient aux Fartillerie d'Orléans.

Le premier régiment était commandé par le col Geo. H. Lee. Son état-major se composa du lieut-col Thos McIntyre, du major M. Reyes, du lieut Otto Schiver, sur et du capt E. G. Musgrove; les compagnies suivantes étaient en ligne :

Remy Clarke Cadets, capitaine C. C. Cain.

Meyer Rifles, capitaine H. Hambrecht.
Helen Grays, capitaine Chs. Aaren.
Howard Light, capt B J. Goodman.
Sumner Rifles, capt Thos J. Bath.
Le colonel Gustave Lefebvre joe, commandait le Louisiana Field Artillery. Son état-major se composait du major J. N. Augustin, du capt G. Pitot, du capitaine J. A. Renshaw, du lieutenant A. Durel et du lieutenant W. W. Renshaw.

Les "Continental Guards", capt Wm Pierce, venaient ensuite—puis les batteries dans l'ordre que voici :

Batterie D, lieut John L. Turner, commandant.

Batterie A, capt Geo A. Chiapella.
Batterie B, capt W. H. Beanham.
Batterie C, capt M. J. Fortier.

Quatre voitures contenant le clergé suivaient les soldats.

Dans la première voiture étaient quatre ecclésiastes et enfants de chœur.

Dans la deuxième était Monseigneur l'Archevêque Perché et les Pères A. Rouzzi, H. Mignot et H. Leemen.

Dans la troisième était les Pères M. Palmer, J. M. Berroud, L. A. Chassé et Réveillu.

Dans la quatrième, le Père Victor Rondard, deux séminaristes et un chanoine.

Immédiatement après le clergé, venait le corbillard qui était traîné par quatre magnifique chevaux noirs. Le corbillard était drapé de crêpe ; à droite on voyait le drapeau de la Louisiane et à gauche celui des Etats-Unis.

De chaque côté marchaient les porteurs des cordons ; c'étaient MM. Willi. A. Strong, secrétaire d'Etat; Allen Jumel, auditeur d'Etat; W. A. Robertson, président du Sénat; E. N. Ogden, orateur de la Chambre des Représentants.

Le juge H. L. Lazarus représentant le judiciaire.

F. V. Guillotte représentant la municipalité.

Le Dr. W. E. Schuppert, les Continental Guards.

Le Capt. John Augustin, Parmée du Tennessee.

I. N. Marks, l'Association Charitable des Pompiers.

Robert Brewster, la pompe à vapeur No. 9.

Geo. W. Dupré, P. O. Fazende, Albert Baldwin, F. Lazaux, les amis intimes du défunt.

L'état-major du gouverneur suivait les porteurs du poêle; l'état-major se composait du général John B Vinet, des colonels T Générelly, Frank Kennedy, T Lee Shute, E A Pearce, W H Bryce, Geo A Lazaux, E Howard McCaleb, A M Summers, C A Larendon, E C Payne et du major E E Wood.

Venaient ensuite cinq voitures dans lesquelles se trouvaient la famille et les amis du gouverneur Wiltz ; la sixième et dernière voiture contenait des sœurs de charité.

La huitième contenait le gouverneur S. D. McEnery, le maire, Wm Miller Owen et le major W. F. Halsey, dernier secrétaire particulier du défunt.

Les membres de la pompe à vapeur No 9 dont le gouverneur Wiltz était président, venaient ensuite, le chapeau à la main. Les officiers de cette compagnie sont H. Sene, vice-président, J. Vollrath, secrétaire, C. A. Butler, trésorier, Robert Forrester, foreman, F. Kathman et Lewis Townsley, sous-foreman.

Des délégations de la plupart des compagnies de pompiers et des sociétés de bienfaisance, un grand nombre de citoyens, les orphelins de l'asile Ste Marie, les orphelines de l'Immaculée Conception et des Sœurs du Mont Carmel, assistaient à la procession.

Les voitures contenaient les personnes suivantes :

La première, l'hon. J. C. Egan, avec cet général ; Hon. E. W. Ogden, MM. E. J. Bermudez et P. C. Dorsan.

La deuxième, les juges Alfred Roman, Chas Luxenberg, E. K. Skinner et C. G. Ogden.

La troisième, M. W. H. Harris commissaire d'agriculture, les juges A. J. Herman, D. C. Rogers et Holmes.

La quatrième, M. John J. Finney, avocat de district, M. Charles Cavaroc et les docteurs M. Viet et J. T. Finney.

La cinquième MM. H. B. Richardson et S. F. Lewis, représentant le bureau des ingénieurs d'Etat, et M. Charles de Lacelle, secrétaire du bureau.

La sixième le Dr Joseph Jones et M. Edwin Booth représentant le bureau de santé.

La septième, MM. L. Caesar, J. Kelley et B. M. Tarnbull.

La huitième, M. A. J. de Feabbanque, consul de la Grande-Bretagne; M. Joseph Sanchez Bazan, consul d'Espagne; M. L. Navoane, chancelier du consulat de France. Les deux premiers étaient en grand uniforme.

La neuvième, M. Emile Martinez, consul de Colombie ; M. Cassenave ; le Dr John Del'Orto, consul d'Italie ; par intérim ; M. John Krutschnitt, consul de l'Empire d'Allemagne; M. B. T Klumpp, consul du Danemark.

La dixième, M. A. Schreiber, consul Belge ; le comte Weissenbach et M. A. Landeen.

Le onzième, MM. T. Daley, J. Flanigan et W. F. Loan.

La douzième, M. Thos. Duffy, chérif des cours civiles, MM. Wm. Walshe et M. Bicker.

Le treizième, MM. Edwin Harris, R. C. Davey et le juge W. H. Rogers.

La quatorzième, MM. E. Bonligny, A. Nott, A. Poisey et D. H. Marks, membres du bureau des inspecteurs de farine.

La quinzième MM. A S Badger "collecteur du Revenu de l'intérieur; W L McMillian, Maître de Poste; Louis Soner et N S Ganger.

La seizième, MM. Jack Wharton, marshall des Etat Unis et John Devonshire greffier de la cour de circuit des Etats-Unis.

Le dix-septième, MM. C T Luke, Mc. Curley, Wm Vincent et J. H. Letten.

Le dix-huitième, M. J. B. Beahanan, J. F. Brouter, J. Magioni.

La dix-neuvième, MM. J. J. Fitzpatrick, B. F. Flanders et Hy. Haldenheim.

La vingtième, R. Morgan, W. F. Ballgar et L. Prantz.

La vingt-unième, la famille de M. Sarrasin.

La vingt-deuxième, M. J. D. Houston, percepteur des taxes de la partie supérieure de la ville, et sa famille.

La vingt-troisième, MM. Dan Walsh, T. J. Sullivan et M. J. McDonald.

La vingt-quatrième MM. Hugen, Moallie et Delamore, administrateurs de la ville.

La vingt-cinquième, M. Alex. Brownlee et sa famille.

La vingt-sixième, MM. Wm. Fagan, administrateur de la ville et sa famille.

La vingt-septième, MM. R. M. Armstrong, H. Tobes et F. Diebel.

La vingt-huitième, M. C. Buck, avocat de la ville, M. E. L. Bower, premier clerc de bureau du maire, M W J McCall, sous ordonateur du conseil de ville et M E O Duncan.

La vingt-neuvième, MM. F C Herndon, Alf Isaacson, T L Hairey, Wm O Rogers.

La trentième, MM. E D Terrebonne, L. Cowins, P Bienvenu.

La trente-unième, l'Hon. Ernest Mitchell, ex-juge, recorder de la partie inférieure de la ville, M. M. Lewis D. Tebot, Jules Cazaard.

La trente-deuxième, les Drs Jas Scott et Thos Gillmore.

La trente-troisième, MM. Charles Byrne, Jas O'Neil et Wm Martin.

La trente-quatrième voiture, des amis du gouverneur Wiltz.

La trente-cinquième du Dr Da Rosides, chirurgien en chef de l'hôpital de charité, du Dr Souchon et de M. Geo. Pandely.

La trente-sixième, MM. Thos N. Boylan, chef de la police, M J Farrell, Louis Hall.

La trente-septième, MM. James Lewis, T. H. Wickman et H. Aicard.

La trente-huitième, MM. Ladewig, C. B. Fish, T. S. Gibson.

La trente-neuvième, MM. P. H. Weaver, P. C. Knapp, W. H. Mitchell.

La quarantième, M. Geo. McCloskey et John Henderson jrs.

La quarante-unième, W. R. Whittaker et J. W. Davis.

La quarantième-deuxième, MM. N. V. Thomas et D. Spencer.

La quarante-troisième, M. W. James Flynn et John Doyce.

Vingt-deux voitures et dix-huit baggues de plus contenaient des amis.

Quand les restes ont été déposés dans le tombeau, la cérémonie s'est terminée par une dernière prière mortuaire.

—Hier soir, à six heures, Thomas Mc Loughlin n'est battu à Fencogrure Canal et Royale. Il a été arrêté.

Le Stock Exchange et les autres Bourses.

Hier matin, la Bourse des fonds publics a adopté les résolutions suivantes et s'est ajournée immédiatement après :

Attendu que la mort a enlevé à sa famille un tendre père, à la communauté un ami chevaleresque et au peuple un fidèle serviteur dont la sagesse et le dévouement patriotique lui inspiraient la plus grande confiance. C'est pourquoi, il est

Résolu que dans la mort prématurée du gouverneur Louis Alfred Wiltz, la Bourse reconnaît une calamité publique et une affliction que tous ses membres partagent avec laquelle ils sympathisent et qu'elle s'ajoutera pour honorer aux honneurs qui doivent être rendus à sa mémoire.

Résolu que nos plus cordiales condoléances soient offertes à la veuve et aux enfants du gouverneur que nous avons perdu ;

Résolu que la salle de la Bourse soit convenablement drapée de deuil.

La Bourse au Coton a passé des résolutions tout aussi flatteuses pour la mémoire du gouverneur Wiltz. Nous ne croyons que la Bourse aux produits en a fait autant, seulement ces résolutions ne nous sont pas parvenues.

Répréhensible accident.—Hier matin, à neuf heures et demie, M. Frank Nay, âgé de 27 ans, demeurant au cheval gallop à une charrette, au coin des rues Charborne et St. Philippe. Le cheval s'est emporté; M. Ney s'est élancé du véhicule, est tombé et les roues lui sont passées sur le cou.

On l'a transporté chez lui, à l'encoignure Derbigny et St Philippe, où, malgré les soins des Drs Courtège et Sarpy, il a succombé à sa blessure deux heures après l'accident.

Il laisse une femme et plusieurs enfants pour déplorer sa perte.

Cour du juge Hittenberger.—Birdie Lee, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Mike Masterson, d'ivresse et de bris de paix; James Golden et George Theanet, de bataille et de bris de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Francis Despeaux, convaincu d'avoir enfreint l'ordonnance qui défend de jouer aux dés, etc., dans les rues, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

M. Cahall, accusé de voies de fait, a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police, pour bris de paix.

Paragraphes.—Toutes les cours et tous les bureaux publics sont restés fermés, hier, en témoignage du respect pour la mémoire du gouverneur Wiltz.

Les bureaux de la douane ont été fermés à midi.

—Le grand jury siégera, ce matin, à onze heures.

—L'enquête Devereaux, qui était fixée pour hier à deux heures, sera lue aujourd'hui, à la même heure, au *Abeille* de demain, mercredi, sauf cas très téméraires.

—Martin Mhark, Julius Aldeman, Carl Oberg, Lemoux Cochreux, James Murray, James Stinston, Michael Traiser et Frank Merkenson, — ce dernier, le cocher — ont été arrêtés à bord de la barque Jane, amarrée au pied de la rue Girod. M. Thomas Eastard, capitaine de la barque, les accuse d'avoir volé trois sacs de café. Robert Craig, le steward, et A. Sutherland, ont vu Traiser sortir de la barque, les sacs sur l'épaule. C'est M. Peterson, officier de police particulier, qui a trouvé les objets volés.

—George Féliz, c, accusé d'avoir giflé un officier de police dans l'exercice de ses devoirs et a tenté de délivrer un prisonnier qu'il emmenait à la station du Port, a été arrêté au coin des rues Bienville et Levée.

—Charles Collins, c, prévenu de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir pu 14 des armes cachées, a été déroné à la station du Port.

—Des voleurs sont entrés dans la cour de M. Oscar Pilman, au coin des rues Newton et Franklin, Algar, et en ont emporté cinq volailles.

—Mathilde Dessy et Marie Hicks, toutes deux de couleur, ont été déroulées à la station du cinquième precinct, pour bris de paix.

—Alex. Cone, c, a été envoyé à l'hôpital de la station de la place Washington.

—Les bars à immeubles auteur du marché de l'Avenue Washington n'ont pas été enlevés depuis deux jours.

—Des malfaiteurs sont entrés dans le magasin de M. P. R. Angelovich, à Pontchartrain Fulton et Gravier; après avoir brisé plusieurs bottes de raisins et en avoir dépariillé le contenu sur le plancher, ils se sont enfuis.

—Marie Elisabeth Sampter, c., a été arrêtée dans la rue Première, entre St-Denis et Dryades, pour vol.

—Frank Baker âgé de dix-huit ans, a été grièvement mordu par un chien enragé, au coin des rues Ste-Anne et Galvez.

—Fred Jackson et A. Jeanepas, tous deux de couleur, se sont battus à l'encoignure Toulouse et Franklin. Ils ont été arrêtés.

—Une rixe a eu lieu, au coin des rues Dauane et Franklin, entre Geo. Morton et Harry Degaul, tous deux de couleur. Morton a reçu un coup de poignard. On l'a transporté à l'hôpital, où sa blessure a été jugée.

—La hachette que Richard Delahanty avait volée dernièrement sur le quai, au pied de la rue Première, a été retrouvée dans un poste aux huîtres, rue Annunciation, près Saragosse. Delahanty l'avait vendue pour 50 sous.

Un petit chien changé en nourrice.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Déjà un personnage de vaudeville a dans cette grande vérité qu'en n'instruit pas un ours par le même système d'éducation que celui employé pour les serins, ce que démontre parfaitement Fauteur de la pièce, qui, d'ailleurs, était un peu cha parfaitement imbécile.

On ne saurait donc reprocher à M. Grimaud de trop s'avancer en déclarant qu'un petit enfant et un petit chien, tous deux nouveaux nés et privés de leur mère, ne nourrissent point d'illusion de la même façon, et pour faire comprendre en passant par un exemple, il cite l'emploi du biberon qui est inapplicable au petit chien.

Il reste, il est vrai, la nourrice prise dans deux espèces différentes de mammifères, mais ce n'en a pas paru que n'eut accepté M. Grimaud, et il a confié son petit chien au sein maternel d'une nourrice à quatre pattes.

Il soutenait aujourd'hui, devant le tribunal de police correctionnelle, que le chien qu'on lui a rendu n'est pas celui qu'il a confié; que ce n'est pas le sien" lui a dit qu'il y avait, dans ce fait, un abus de confiance des mieux caractérisés, et, fort de cette consultation juridique il a assigné M. Cabos, propriétaire de la chienne.

M. Grimaud ayant fait un long voyage, depuis un jour où il a confié son petit chien à une nourrice, M. Cabos est très fort pour soutenir qu'il a restitué cet animal devenu grand; le plaignant soutient que ce n'est pas le même, de sorte qu'il s'agit de savoir si, oui ou non, le chien a été changé en nourrice, comme les bons hères de mélodrames des vieux genre.

Il est notoire, dit M. Grimaud, qu'un animal à qui l'avais donné le nom de Prince et qui répond au nom de Turban, n'est pas le même.

M. Grimaud qui qualifie sa raisonnement de "question de droit," est invité à s'expliquer sur le fait, et voici ce qu'il déclare :

La chienne de M. Cabos et la mienne devinrent mères à peu près à la même époque; la première était de la race des dames de boudoirs; la mienne était une petite-nature, grosse de boulodogue. La pauvre bête mourut en donnant le jour à ses petits, dont un seul vivant, circonstance qui donnait plus de prix à ce petit animal, dont l'espèce, on le sait, est fort recherchée et fort chère. Je me trouvais fort embarrassé; je n'aurais pas voulu perdre mon petit chien pour 500 francs. Un enfant, on peut l'élever au biberon; je ne pouvais pas employer le même procédé.

M. le président—Le fait est simple et peut se réduire à quelques mots; il est humble dans Pentonrur de détails qui troublent l'audience.

M. Grimaud—J'y arrive, monsieur le président. Je vais trouver M. Cabos et je le prie de faire allaiter mon petit chien par sa chienne, en prenant toutes les précautions pour que la mère ne s'aperçoive pas qu'on lui glisse un petit qui n'est pas le sien, car sans cela elle l'égratignerait.

M. Cabos, vivement—Ah ! oui, c'est... M. le président—N'interrompez pas ! vous répondrez tout à l'heure.

M. Grimaud—Monsieur consent. On mettait mon petit chien à part, et, quand il avait tété le sien, on le portait au sein de la chienne, dont on tenait la tête, lui fermant les yeux et en affectant de la caresser.

Les rires qui, depuis longtemps, troublaient l'audience, se manifestaient plus fortement, le président retire la parole au plaignant.

M. le président—En voilà assez ! le sieur Cabos vous a rendu un chien que vous prétendez n'être pas le vôtre, toute l'affaire est là.

M. Grimaud—Un affreux chien de boucher, monsieur le président, au lieu d'un magnifique terre-neuve ; j'ai des témoins.

Les témoins, en effet, confirment le dire du plaignant.

M. Cabos—Monsieur le président, voici la vérité; jusqu'ici, je l'ai dissimulée pour ne pas paraître avoir tenté des fraudes ; M. Grimaud ; mais le fait est que ce chien a été dérangé par ma chienne.

M. Grimaud (s'exclamant)—Vous vous déjà entendu cela parce que vous me l'avez entendu dire tout à l'heure ; vous me voulez mon chien qui valait 500 francs ; je ne veux qu'une chose, c'est que je l'avais appelé Prism et que votre horrible bête à conduire les bestiaux réponde au nom de Turban.

M. Cabos—Ah ! quant à ça, ne m'étant pas rappelé le nom que vous dites, j'ai appelé votre chien Turban, et il s'y est habitué.

M. Grimaud—Vous venez de dire qu'il avait été dérangé par votre chienne ; vous venez maintenant qu'il s'est habitué à un autre nom.

M. Cabos (patelinement). — Oui..... hon..... parce que..... mon..... j'ai voulu dire...

Le président—Il est évident que vous vous êtes approprié le chien de M. Grimaud.

Le prévenu veut donner quelques explications, mais le tribunal, se trouvant suffisamment édifié, le condamne à un mois de prison et 100 francs de dommages-int